

Image not found or type unknown



Donation mère - fille ? frais ?

Par **Kallagan**, le **07/01/2009** à **04:54**

Bonjourrrrrle sujet aura surement été fréquemment évoqués dans votre forum mais chaque cas est unique et j'espère pouvoir trouver ici de précieux conseils.rnrnMa femme et moi (38 et 33 ans, 2 enfants de 2 et 4 ans) souhaitons acquérir un bien immobilier (montant estimé : 300k€).rnrnLa mère de ma femme (65 ans, divorcée) souhaite retourner en appartement via une location et nous faire profiter du montant de la vente de sa maison actuelle (montant estimé : 150k€).rnrnMa femme a également une sœur (35 ans), déjà "installée", qui ne devrait pas bénéficier de cette vente.rnrnQuelle est la meilleure stratégie à adopter ? Quels seront les frais s'ils y en a ? Quelles sont nos possibilités pour réduire au maximum frais et impôts ?rnrnDonation ? SCI ? ...rnrnJe n'y connais rien et je ne sais pas à qui m'adresser.rnrnMerci d'avance.rnrnautre question qui demande précisions : que se passe t il en cas de décès de ma belle mère ?rnrnLa soeur de ma femme est elle en droit de réclamer une part de la donation ?rnrnEst-ce un dû ?